

Expédition de déchets radioactifs par la voie maritime du Saint-Laurent

Le jeu n'en vaut pas la chandelle

(Châteauguay, le 29 octobre 2010) – À l'instar de la prise de position d'un bon nombre de citoyens, municipalités riveraines, partis politiques et organismes environnementaux, Héritage Saint-Bernard désire manifester son opposition au projet du passage de plusieurs navires chargés d'équipements radioactifs sur la voie maritime du Saint-Laurent. La position de l'organisme se justifie, entre autres, par le fait que la traversée de ces convois entraînerait plusieurs risques potentiels pour l'environnement et la santé humaine.

Rappelons que l'entreprise ontarienne Bruce Power souhaite faire transiger par la voie maritime du Saint-Laurent, 16 générateurs de vapeur contaminés de particules radioactives vers la Suède pour fins de recyclage. L'entreprise tente de se montrer rassurante en minimisant les risques liés au transport mais cela n'est guère suffisant pour convaincre Héritage Saint-Bernard. En effet, un des joyaux naturels protégé par l'organisme, l'île Saint-Bernard, est bordée en grande partie par le lac Saint-Louis, qui se trouve directement dans la trajectoire qu'emprunteraient les navires. Il va sans dire que cela représente une sérieuse menace pour la riche et fragile biodiversité abritée par l'île ainsi que pour les activités récréo-touristiques proposées par Héritage Saint-Bernard et tributaires du fleuve Saint-Laurent.

Il est important de mentionner également qu'une grande variété de végétaux, poissons et oiseaux dépendent de ce cours d'eau. Par dessus tout, il faut considérer le fait que le fleuve Saint-Laurent est une source d'eau potable vitale pour plusieurs millions de personnes.

Faut-il attendre une autre catastrophe environnementale comme celle de la contamination des lagunes de Mercier par exemple qui constitue, encore à ce jour, la pire catastrophe environnementale qu'ait connu le Québec, avant de réagir? Le fleuve Saint-Laurent, une grande richesse collective, représente un enjeu trop important pour courir un tel risque.

Héritage Saint-Bernard recommande donc très fortement aux autorités compétentes de considérer tous ces faits et de prendre la bonne décision qui est de refuser le passage à ces navires.

-30-

Source : Dominic Gauthier, Héritage Saint-Bernard, 450 698-3133, poste 227 dominic.gauthier@heritagestbernard.qc.ca

La photo suivante sera envoyée par courriel :

Lac_St-Louis.jpg

Crédit photo : Dominic Gendron